



## ARCHIVED - Archiving Content

### Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

## ARCHIVÉE - Contenu archivé

### Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Gendarmerie royale du Canada    Royal Canadian Mounted Police

Sous-direction

**Recherche et Évaluation**

Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones

**Research and Evaluation** Branch

Community, Contract and Aboriginal Policing Services Directorate

**TVCF: analyse de la documentation et bibliographie**



## **TVCF : analyse de la documentation et bibliographie**

par

Wade Deisman  
Université d'Ottawa

Sous-direction de la recherche et de l'évaluation  
Direction des services de police communautaires, contractuels et autochtones  
Gendarmerie royale du Canada  
Ottawa

2003

Les opinions exprimées sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles de la Gendarmerie royale du Canada ou du Gouvernement du Canada

Disponible sur Internet à : [www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research\\_eval\\_f.htm](http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_f.htm)  
Disponible sur infoweb à : [infoweb.rcmp-grc.gc.ca](http://infoweb.rcmp-grc.gc.ca)

This document is available in English at: [www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research\\_eval\\_e.htm](http://www.rcmp-grc.gc.ca/ccaps/research_eval_e.htm)

N° de catalogue: JS62-108/2003  
ISBN 0-662-67678-5

## Table des matières

<b>Résumé</b> .....	2
<b>Introduction</b> .....	4
<b>Survol</b> .....	6
Buts et objectifs .....	6
Cadre de référence .....	7
Portée .....	8
Méthode .....	8
<b>Description de la littérature</b> .....	9
La TVCF et la théorie de la dissuasion .....	10
La TVCF et le crime .....	12
La TVCF et la justice pénale .....	16
La TVCF et la peur du crime .....	17
Légalité, élaboration des politiques et réglementation de la TVCF .....	18
<b>Questions ouvertes – autres recherches</b> .....	23
<b>Conclusion</b> .....	23
<b>Références</b> .....	25



## Résumé

Devant les pressions pour accroître l'efficacité des mesures de sécurité et pour rentabiliser les stratégies de prévention criminelle, les organismes policiers du monde entier se tournent plus que jamais vers les solutions technologiques afin d'améliorer leurs capacités opérationnelles, d'étendre la portée de leurs activités et de réduire les coûts. C'est dans cette optique que de nombreux pays ont fait l'acquisition de systèmes de télévision en circuit fermé (TCF) pour la surveillance de lieux publics. Bien que ces systèmes aient été adoptés au départ pour leur effet dissuasif sur la criminalité et qu'on ait fait grand cas du sentiment de sécurité qu'ils procuraient au public, il n'existait en fait à l'époque aucune preuve scientifique pour appuyer ou contredire ces suppositions. Aujourd'hui, la situation est tout autre, puisque des recherches considérables ont été menées sur la TCF. Il faut toutefois reconnaître que la documentation sur le sujet demeure préliminaire et que bien des questions restent par conséquent sans réponse. Quoi qu'il en soit, il y a manifestement lieu de procéder à un examen indépendant pour faire le tour des connaissances acquises sur les effets de la TCF. L'analyse qui suit vise à répondre à ce besoin en exposant ce qu'on sait de l'influence qu'exerce la TCF sur la criminalité, sur sa prévention, sur le système de justice pénale en général et sur le sentiment de sécurité du public.

Cette analyse révèle que l'incidence de la TCF sur la criminalité est assez fluctuante et imprévisible, variant non seulement dans le temps mais aussi selon le type d'infraction. Par exemple, les situations où la TCF semble le moins efficace, ce sont les cas de désordre public. Son pouvoir de découragement semble d'ailleurs dépendre du lieu d'utilisation, puisqu'elle donne apparemment les meilleurs résultats dans les aires de stationnement. Il n'est même pas nécessaire que les caméras fonctionnent pour refroidir l'ardeur des éventuels contrevenants. L'effet dissuasif atteint son maximum lorsque la TCF est utilisée en tandem avec d'autres mesures préventives et adaptée à l'endroit visé. Par contre, les gens ont beau être moins portés à se livrer à des actes criminels devant des caméras même avant leur mise en marche, l'efficacité de ce mode de

surveillance tend à diminuer si on n'en fait pas continuellement la publicité.

Les études sur le sujet démontrent par ailleurs que plusieurs aspects de la TCF posent problème du point de vue opérationnel, compte tenu des grands objectifs du système de justice pénale et des contraintes auxquelles il est assujéti. Plus précisément, la surveillance par la TCF constitue une pratique discriminatoire et soulève une multitude de questions en ce qui concerne le profilage. D'autre part, contrairement à la croyance populaire, il n'existe pas de correspondance simple entre la découverte d'une activité criminelle et le déploiement subséquent aux fins d'arrestation.

À cela s'ajoute le peu de preuves qui appuient ou infirment l'hypothèse selon laquelle la TCF aurait fait augmenter le taux de condamnation.

En conclusion, soulignons que les études sur les résultats du recours à la TCF dans les lieux publics font état d'une augmentation générale du sentiment de sécurité doublée d'une réduction de la crainte de victimisation. Bien que le public soit dans l'ensemble favorable à l'utilisation de la TCF et n'y voie pas d'atteinte à la vie privée, certaines preuves portent à croire que les éventuelles répercussions sur le profilage soulèvent des préoccupations.

## Introduction

Au cours de leur évolution, les sociétés occidentales ont élaboré et utilisé différentes technologies pour faciliter et coordonner leurs activités, pour produire et distribuer des biens et pour organiser et gérer leurs affaires. Par conséquent, les sociétés modernes se caractérisent désormais par une grande complexité technologique. Les systèmes de surveillance automatisés et les appareils de surveillance à distance font maintenant partie de l'infrastructure technologique qui prévaut, des moyens de transport dynamiques, de l'éducation, du gouvernement et du commerce, à un point tel qu'il serait impossible d'imaginer le contraire. Les systèmes de télévision en circuit fermé (TVCF), en particulier, sont de plus en plus intégrés dans ces grandes infrastructures et sont omniprésents dans bon nombre de centres urbains.

Jusqu'au milieu des années 80, le déploiement des TVCF se limitait principalement aux endroits privés (Hempel, 2001). L'apparition de ces systèmes dans des endroits généralement considérés comme « publics <sup>1</sup> » constitue un phénomène plus récent, qui est survenu avec beaucoup d'empressement dans plusieurs <sup>2</sup>pays. Différents buts et objectifs ont suscité l'introduction des TVCF dans les endroits publics, dont la sécurité publique, la dissuasion, la détection améliorée et les interventions plus rapides. Dans le contexte contemporain, l'utilisation des TVCF dans les endroits publics vise principalement à gérer les risques et les embouteillages et à prévenir les incendies, les accidents et le crime (Hempel, 2001).

Certains voient d'un bon œil l'apparition des TVCF dans la sphère publique. En effet, les fervents de tels systèmes citent un vaste éventail d'avantages directs et indirects, y compris un environnement plus sécuritaire, la diminution de la peur, l'accroissement de la valeur de la propriété, des primes d'assurances réduites, une meilleure expérience pour les visiteurs, de véritables partenariats communautaires ainsi qu'un objectif communautaire commun. D'autres

---

<sup>1</sup> Il est important de reconnaître que la distinction entre les espaces publics et privés est de plus en plus floue.

<sup>2</sup> L'étude réalisée par Hempel et Topfer (2001) donne un excellent aperçu de l'histoire de la TVDC et de l'état actuel de sa prolifération à l'échelle internationale.

sont toutefois beaucoup moins optimistes. Les défenseurs de la vie privée se préoccupent du fait que la prolifération de tels systèmes dans les endroits publics entraîne la disparition de la vie privée. Les libertariens, d'un autre côté, voient ces systèmes comme un autre pas vers un système orwellien centralisé de contrôle social par l'État. Les défenseurs des droits de la personne soutiennent que de tels systèmes peuvent accentuer une propension déjà problématique aux profils raciaux et ethniques dans l'exécution des lois et soutiennent que cela constitue un affront à la vie privée. Certaines questions provenant d'autres milieux sont plus utilitaires, mais non moins tranchantes : plusieurs personnes se préoccupent du fait que les caméras déplacent<sup>3</sup> simplement les activités criminelles plutôt que de les supprimer. D'autres croient que les effets des systèmes se dissiperont après quelques années<sup>4</sup>.

Étant donné que les discussions initiales sur les effets des TVCF ont eu lieu principalement en l'absence de preuves scientifiques appuyant ou réfutant les affirmations, les premiers débats sur les TVCF ont rarement dépassé les simples imputations et les hypothèses. Grâce à un nombre croissant de recherches scientifiques sur les TVCF, on commence à connaître les conséquences de tels systèmes et on est désormais plus à même d'évaluer leur raison d'être. Cette tâche ne pourrait être pas plus opportune dans le contexte canadien : dans la foulée des événements du 11 septembre, il existe une pression grandissante relative à l'installation de systèmes de surveillance et de contrôle dans les endroits publics.

Au bout du compte, bien sûr, les décisions relatives au déploiement à plus grande échelle de systèmes de TVCF ne peuvent pas reposer uniquement sur les preuves de leur efficacité par rapport aux objectifs visés : on doit aussi tenir compte d'un ensemble plus exhaustif d'enjeux normatifs et de questions sur l'attrait de tels systèmes, qui doit reposer sur le concept plus vaste de la qualité de vie. Il s'agit d'une tâche plus étendue, dont l'importance dépasse la portée de la

---

<sup>3</sup> Il existe un vaste éventail de préoccupations relatives au déplacement. Dans le cas présent, on s'inquiète du fait que l'introduction de TVCF à un endroit pourrait empêcher la perpétration de crimes à un endroit et inciter les criminels à cibler un autre endroit qui n'est pas couvert. En d'autres mots, le crime *se déplace*, mais *ne diminue pas*. D'autres croient qu'il pourrait s'agir d'un effet de « diffusion » : le crime pourrait diminuer dans les endroits avoisinants (qui ne sont pas couverts par les TVCF).

<sup>4</sup> L'examen complet de la littérature par Armitage conclut qu'il existe « très peu de preuves qui suggèrent que les TVCF fonctionnent » (2002).

présente étude.

## **Survol**

### Buts et objectifs

La prise de décisions efficace en matière d'élaboration de politiques dépend d'un répertoire adéquat de renseignements fiables et factuels sur le potentiel des effets associés à une initiative, d'un instrument ou d'un programme donné. Au sens le plus large, l'objectif du présent examen consiste à présenter clairement ce qui semble vrai sur les effets des systèmes de TVCF selon les preuves actuelles de manière à transposer ces résultats à un ensemble de questions et de considérations plus étendues sur le plan de la politique et de mettre en relief les autres enjeux et les domaines nécessitant davantage de recherches.

Les objectifs précis du présent examen correspondent étroitement à son but plus vaste. Plus précisément, l'examen vise trois objectifs : (1) examiner la recherche déjà effectuée sur les systèmes de TVCF; (2) évaluer les résultats présentés dans les études existantes par rapport aux questions relatives à la fiabilité et à la validité; (3) organiser les résultats sur les TVCF dans quatre domaines :

### La TVCF et le crime

Résultats sur les effets des systèmes de TVCF sur le crime, y compris la preuve de la dissuasion, du déplacement ou des effets de diffusion dans les catégories de crimes et la preuve des effets différentiels selon les catégories de crimes.

### La TVCF et la justice

Les résultats sur les effets des systèmes de TVCF dans le système de justice pénale, y compris des preuves sur les effets des niveaux de détection, sur le temps d'intervention, sur le taux d'appréhension des criminels et sur le taux de condamnation.

## La TVCF et le public

Les résultats sur les effets des TVCF sur le public, y compris la preuve des effets des TVCF sur le sentiment de sécurité du public et sur la peur de la victimisation.

## La TVCF et la politique

Quelles approches le gouvernement a-t-il prises relativement à la question de la TVCF?  
Quels types de cadres de réglementation a-t-on mis en place?

## Cadre de référence

### TVCF

Dans la présente étude, la TVCF ou télévision en circuit fermé fait référence aux *systèmes de surveillance électronique qui fonctionnent à l'aide de caméras, branchées à un circuit « fermé » (ou non diffusé), dans le but de saisir, de recueillir, d'enregistrer ou de transmettre de l'information visuelle sur l'état d'un événement à un moment et à un endroit donnés*. La portée étendue de la définition est utile compte tenu du but recherché, car elle nous permet de rassembler des considérations provenant d'un vaste éventail d'études portant sur les effets des différents systèmes de TVCF<sup>5</sup>. Toutefois, on doit insister sur le fait que les systèmes de TVCF abordés dans chaque étude comportent des aspects uniques. Ainsi, on doit convenir que les répercussions des systèmes de TVCF varient en fonction des capacités techniques (p. ex. surveillance continue et personnel) et de la configuration physique de chaque système<sup>6</sup> (p. ex. nombre de caméras et éclairage). Il faut également comprendre que ces systèmes ne sont pas statiques : ils peuvent être modifiés, mis à jour, etc. Certaines preuves montrent également que les répercussions d'un système donné seront influencées par l'approche choisie en matière d'installation : si une campagne à haute visibilité accompagne l'installation, les effets sont souvent plus dramatiques.

<sup>5</sup> Il convient de remarquer que très peu d'études reconnaissent l'enjeu relatif à l'opérationnalisation comme étant problématique.

<sup>6</sup> Par exemple, il semble tout à fait raisonnable que l'on s'attende à ce que des systèmes de TVCF haut de gamme munis d'une capacité de vision nocturne et de gros plan à haute résolution aient un taux de détection plus élevé, ce qui, au fil du temps, pourrait mener à une plus grande dissuasion.

## Surveillance

Dans cette étude, on définit la surveillance, de manière générale, comme « l'observation de personnes, de véhicules ou d'activités à un endroit donné pour les besoins d'une collecte de renseignements sur les activités et l'identité des personnes (Lyon, 1997; Taylor, 1999). La surveillance directe nécessite la présence physique et les sens d'un surveillant, tandis que la surveillance électronique (dont la TVCF fait partie) nécessite la médiation et, en général (mais pas nécessairement), la distance de l'objet ou du contexte observé. On peut établir d'autres distinctions entre différents types de surveillance : visuelle, auditive et olfactive.

## Portée

Les sources consultées lors de l'étape initiale de la compilation de données comprennent des chercheurs, des bases de données en direct de publications universitaires, des moteurs de recherche Web ainsi que le catalogue électronique des ressources documentaires de la Carleton University et de l'Université d'Ottawa. La recherche a permis d'obtenir un vaste éventail de documents, qui ont par la suite été divisés en catégories primaires et secondaires<sup>7</sup> selon la fiabilité et la validité des sources. Les documents provenant de publications universitaires et gouvernementales ont été rangés dans la catégorie primaire et annotés. Les sources secondaires, y compris les articles de journaux, les magazines ainsi que les sites Web, ont été répertoriées afin que l'on puisse s'y reporter.

Dans le cadre de l'analyse de la documentation, on a noté et fourni des sources de documentation et des études qui soulevaient des enjeux normatifs ou des préoccupations éthiques relativement à l'utilisation des TVCF dans les endroits publics afin que l'on puisse s'y reporter. L'analyse met l'accent principalement sur le travail contenant des descriptions théoriques et des résultats empiriques sur les effets des TVCF sur les délinquants potentiels, sur les processus et les résultats en matière de justice pénale et sur le public.

## Méthode

Les caractéristiques de la documentation examinée en tant que méthode de recherche sont bien

---

<sup>7</sup> Une liste complète des sources primaires et secondaires se trouve à l'annexe A.

documentées. L'analyse de la documentation ne fournit pas de nouvelles preuves empiriques et ne peut donc pas dépasser le contenu de la littérature. Sa force repose sur le fait qu'elle évalue les forces et les faiblesses des preuves existantes de manière complète et critique. Ainsi, les résultats progressent avec chaque étude analysée et on ne les traite pas les yeux fermés. On a plutôt examiné les études ont plutôt été examinées afin de déterminer la fiabilité de leurs procédures et d'évaluer la validité de leurs conclusions par rapport à un vaste ensemble de critères.

Ceci dit, comme l'a remarqué Armitage, presque toutes les études sur la TVCF comportent des faiblesses communes sur le plan de la conception et de la méthodologie de la recherche, dont les suivantes :

- des périodes antérieures et postérieures inadéquates pendant lesquelles les données sont recueillies;
- aucune considération des variations saisonnières;
- aucun domaine de contrôle des comparaisons;
- peu de discussions sur le déplacement ou la diffusion des avantages;
- la taille de l'échantillon n'est pas précisée;
- le manque d'évaluation indépendante.

Pour les besoins de l'analyse, la littérature primaire constituait le principal point de concentration. À l'étape de l'analyse initiale, les documents ont été répartis en 16 domaines thématiques pouvant contribuer aux objectifs de l'examen. Certaines catégories clés de la TVCF ont trait à la prévention du crime, à des questions théoriques et conceptuelles, au sentiment et à la réaction du public et de la collectivité, à la relation avec la police et à des questions de politique.

### **Description de la littérature**

À plusieurs égards, la recherche sur la TVCF en est toujours à une étape embryonnaire. Très peu

des connaissances que nous possédons présentement sur la TVCF nous permettent de répondre aux questions de cause et d'effet. Bien que la littérature soit d'une portée suffisante pour permettre l'étude des principaux enjeux concernant les systèmes de TVCF, beaucoup de questions sur les répercussions de la TVCF peuvent être abordées uniquement par déduction. Une recherche considérable est nécessaire dans plusieurs domaines, et l'on devra effectuer beaucoup d'autres recherches expérimentales ou quasi expérimentales avant de pouvoir discuter de manière définitive des effets des systèmes de TVCF.

Deuxièmement, d'importantes variations des attitudes sociales et culturelles envers la TVCF doivent être reconnues. L'attitude du public envers la TVCF a de grandes répercussions sur le degré d'acceptation et d'efficacité des systèmes. La plupart des recherches ont été effectuées au Royaume-Uni étant donné que c'est à cet endroit que les systèmes de TVCF sont les plus répandus.

#### La TVCF et la théorie de la dissuasion

La promesse de la TVCF repose sur la dissuasion escomptée. Les approches de dissuasion, et les stratégies de prévention du crime en particulier, visent à établir des pratiques et des conditions qui « persuadent les délinquants de renoncer aux activités criminelles, de reporter leurs actions ou d'éviter certaines cibles » (Siegel, 1992 : 133). Ces approches reposent sur un certain nombre d'attentes comportementales et sur certaines hypothèses sous-jacentes sur les processus cognitifs, les impulsions motivationnelles et les expériences empiriques des délinquants potentiels. Étant donné que l'efficacité des TVCF comme tactique de dissuasion dépend, du moins en partie, de la validité de ces attentes et de ces hypothèses, une reconstruction du fil des attentes et des hypothèses est nécessaire. Ainsi, on obtiendra l'effet dissuasif de la TVCF :

- 1) si un contrevenant potentiel entre dans un endroit surveillé par une TVCF et est déjà au courant qu'il est surveillé ou s'en rend compte d'une façon ou d'une autre;
- 2) si le contrevenant potentiel : a) croit au départ qu'il risque davantage d'être repéré

- s'il commet un crime dans un endroit surveillé par une TVCF; b) ou qu'il en arrive à cette conclusion après avoir observé les caméras qui fonctionnent. L'hypothèse sous-jacente est que le contrevenant potentiel est motivé par le fait qu'il peut éviter de se faire repérer;
- 3) si le contrevenant potentiel : a) croit au départ qu'il risque davantage d'être identifié s'il commet un crime dans un endroit surveillé par une TVCF; b) ou qu'il en arrive à cette conclusion après avoir observé les caméras qui fonctionnent. L'hypothèse sous-jacente est que le contrevenant potentiel est motivé par le fait qu'il peut éviter d'être identifié;
- 4) si le contrevenant potentiel : a) croit au départ qu'il risque davantage d'être arrêté s'il commet un crime dans un endroit surveillé par une TVCF; b) ou qu'il en arrive à cette conclusion après avoir observé les caméras qui fonctionnent. L'hypothèse sous-jacente est que le contrevenant potentiel est motivé par le fait qu'il peut éviter d'être arrêté;
- 5) si le contrevenant potentiel effectue un calcul dans lequel il mesure les gains possibles par rapport aux sources de motivation suivantes : a) que son crime ne soit pas repéré, b) ne pas être identifié, c) ne pas être arrêté;
- 6) si le contrevenant potentiel conclut, après avoir effectué un nouveau calcul, que le fait que son crime ne soit pas repéré ou qu'il ne soit pas identifié ou arrêté ou toute autre combinaison l'emporte sur les gains potentiels associés à la perpétration du crime;
- 7) si le contrevenant potentiel, à la lumière de cette conclusion, décide de ne pas commettre de crime;
- 8) si le contrevenant potentiel respecte sa décision. L'hypothèse sous-jacente est

qu'il se contrôle au point d'écouter sa raison plutôt que ses impulsions.

Dans la mesure où les hypothèses ou les attentes ne s'appliquent pas à un contrevenant potentiel en particulier, on peut s'attendre à ce que les probabilités diminuent de façon proportionnelle.

### La TVCF et le crime

En évaluant les résultats sur les effets de la TVCF sur le crime, on doit tenir compte de trois mises en garde. Tout d'abord, les systèmes de TVCF font souvent partie d'une stratégie plus vaste de contrôle et de prévention du crime, ce qui fait en sorte qu'il est impossible de déterminer si les changements du taux de criminalité observés à la suite de l'installation de la TVCF sont liés de façon superficielle ou de toute autre manière aux conséquences de la couverture de la TVCF. Bien que le problème du regroupement<sup>8</sup> atténue la validité de l'inférence causale, il ne faut pas exclure les données provenant de ces cas tout court. Après tout, dans son emplacement naturel, la TVCF est généralement utilisée parallèlement à plusieurs autres stratégies. Deuxièmement, nous ne pouvons pas oublier que la variation du taux de criminalité pourrait ne pas constituer une mesure fiable des changements relatifs à l'incidence.

Troisièmement, comme cela a été mis en relief au début, il existe des complications méthodologiques associées à la comparaison des systèmes individuels de TVCF étant donné que chaque système est différent, tout comme les procédures de surveillance.

Ceci dit à propos des qualificatifs, les preuves sur les effets des TVCF sur le crime sont confuses, contradictoires et parfois même contraires. La seule chose que montre la littérature, sans ambiguïté, est que les systèmes de TVCF n'amènent pas de conséquences uniformes dans toutes les catégories de crimes. Il s'ensuit donc, lorsque l'on étudie des questions sur la prévention, que le crime ne peut pas être opérationnalisé comme un ensemble. Pour les besoins de l'analyse, on se servira donc d'un ensemble de catégories plus discrètes qui établissent une distinction entre les types de crimes.

---

### Infraction contre la propriété

Certaines études donnent à penser que la TVCF sert principalement à réduire les infractions contre la propriété. Une certaine diminution du nombre de crimes perpétrés contre la propriété semble être liée à la couverture de la TVCF<sup>9</sup>.

#### *Le crime contre les véhicules en tant que catégorie globale*

Dans son étude de six initiatives de prévention du crime, Tilly a remarqué que les stationnements équipés de TVCF présentent un taux de criminalité contre les voitures (défini comme une catégorie globale) moins élevé que lors des deux périodes précédant l'installation et les endroits témoins sans TVCF (1993)<sup>10</sup>. Short et Ditton (1996) ont également remarqué une diminution des crimes contre les véhicules. En outre, Armitage a noté d'importantes réductions du crime contre les voitures à la suite de l'installation. Enfin, dans son évaluation de l'effet de l'installation de TVCF au centre-ville de Doncaster, Shins a également observé une diminution du taux de crime contre les véhicules (1998).

#### *Vol dans les véhicules*

Même si Brown (1995) a remarqué une augmentation du vol dans les véhicules, Poyner (1992) a noté une importante diminution du vol dans les véhicules, attribuable à l'utilisation des TVCF.

#### *« Grand Theft Auto »*

Brown (1995) a remarqué une diminution du vol de véhicules, tandis que les répercussions sur le vol de voitures étaient incertaines (Poyner, 1992a).

#### *Cambriolage*

Chatterton a conclu que l'utilisation de TVCF dans les logements permet de diminuer les

---

<sup>9</sup> L'examen du Home Office du Royaume-Uni exclut les études qui ne se servent pas de mesures avant et après et d'un groupe témoin pour éviter cette énigme. Il a conclu qu'il n'existe aucun effet statistique important en matière de réduction du crime. Je n'ai pas suivi cette norme dans le présent examen.

<sup>10</sup> Dans l'un des trois endroits étudiés, les preuves étaient toutefois moins positives (Brown, 1995).

cambriolages à l'intérieur (1994). Short et Ditton (1996) ont remarqué une réduction du taux de cambriolage à Airdrie. Toutefois, Squires (1998) et Skinns (1998) n'en sont pas arrivés à la même conclusion. Brown a noté que le « confinement » des cambriolages dans les magasins coïncide avec l'introduction d'autres mesures (1995).

#### *Biens volés*

Armitage *et al.* ont observé une diminution de la manipulation des biens volés. Aucune autre recherche n'a abordé cette question jusqu'à présent.

#### *Dommages criminels*

Diminution des dommages criminels (Armitage, 1999; Squires, 1998). D'autres ont observé une augmentation des dommages criminels (Brown, 1995). Selon Skinns (1998), les dommages criminels n'ont pas diminué. Dans un autre cas, l'effet de la TCVF sur le taux de dommages criminels des véhicules était incertain (Poyner, 1992a). Poyner a conclu que la TCVF diminue le vandalisme dans les autobus (1992b). Grandmaison (1997) n'a remarqué aucun effet global sur le comportement des délinquants.

#### *Vol à l'étalage*

Au centre-ville d'Airdrie, Short et Ditton (1996) on noté une réduction du vol à l'étalage. Squires a remarqué que le vol à l'étalage est demeuré constant (1998). Skinns a conclu que le vol à l'étalage n'a pas diminué (1998).

#### *Incendie criminel*

Short et Ditton (1996) ont observé une diminution des incendies criminels. Dans son étude du métro de Montréal, Grandmaison (1997) n'a remarqué aucun effet global sur le comportement des délinquants. Le contrôle de certains types de crimes à certains endroits n'a fait aucune différence.

#### Infractions contre la personne

Il n'existe aucune preuve qui permet d'appuyer l'effet positif de la TVCF sur les infractions

contre la personne, et on trouve des résultats contradictoires à ce sujet.

#### *Voies de fait*

Dans les grands districts métropolitains, la TVCF a une incidence plus faible sur les infractions contre la personne (Brown, 1995). Dans les plus petites villes-marchés, le nombre d'attaques a diminué (Brown, 1995). La violence au centre-ville de Burnley, a subi une importante diminution dans la zone couverte par la TVCF (Armitage, 1999). Toutefois, Skinns a n'a observé aucun effet sur les infractions contre la personne telles que les attaques (1998).

#### *Vol qualifié*

Webb et Laycock ont observé une diminution du nombre de vols qualifiés dans les stations de métro de Londres. Ils étaient plus petits et moins complexes dans leur répartition (Webb et Laycock, 1992). L'étude d'Ilford révèle une réduction des vols qualifiés et des vols sur le plan des infractions contre la personne.

#### *Infractions relatives aux drogues*

Burnley présente une importante diminution dans la zone couverte par la TVCF (Armitage *et al.*, 1999). Squires n'a remarqué aucune réduction des infractions relatives aux drogues (1998).

#### Le déplacement par rapport à la diffusion

La présence de systèmes de TVCF à un endroit peut entraîner des conséquences dans les endroits immédiats – et même dans les endroits non immédiats – qui ne sont pas couverts. En général, les activités criminelles peuvent se déplacer à des endroits non couverts ou alors les avantages se propagent aux endroits avoisinants (Armitage, 2002). On ne possède pas suffisamment de données pour tirer des conclusions claires à ce sujet.

On ne possède aucune preuve de déplacement, mais on possède certaines preuves de diffusion des avantages lors de l'évaluation des TVCF au centre-ville de Burnley (Armitage, 1999).

Brown a trouvé des preuves de diffusion des avantages relativement aux infractions contre la propriété (1995). Toutefois, en ce qui concerne les infractions contre la personne (vol et vol qualifié), il a trouvé des preuves de déplacement géographique à d'autres endroits de la ville qui n'étaient pas couverts (Brown, 1995). Skinns a noté un effet de diffusion dans les endroits à la limite de ceux qui sont couverts par la TVCF, mais le crime s'est déplacé dans les quartiers périphériques (1998). L'évaluation de deux stationnements révèle qu'un parc avoisinant, qui n'était pas couvert par le système de TVCF présentait également une diminution du crime (Poyner, 1992a). Poyner (1992b) a également trouvé des preuves de la diffusion des avantages lors de l'étude des effets des caméras vidéo dans les autobus.

La recherche montre que les systèmes de TVCF comportent un cycle de vie (Berry et Carter, 1992). Selon Brown (1995), les caméras n'ont même pas besoin de fonctionner pour avoir un effet de dissuasion. Le travail de Burnley (1999) donne à penser que même la publicité annonçant l'installation d'un TVCF peut avoir un effet dissuasif.

Dans la mesure où la publicité concernant une initiative donnée peut s'épuiser, une surveillance étroite est essentielle au succès continu (Armitage, 2002). La période pendant laquelle une initiative peut réduire le crime sans que les effets de diminution du crime n'atteignent leur point le plus bas comporte des implications très claires pour les gens qui gèrent ces initiatives. De nombreuses évaluations des TVCF révèlent que les diminutions initiales du crime et les désordres suivant l'installation de TVCF peuvent s'atténuer si la publicité n'est pas maintenue (Norris, 1997). Par exemple, Webb et Laycock ont remarqué que l'efficacité des TVCF dans les stations de métro de Londres a diminué après environ 12 mois (1992). Brown a conclu que les effets de la TVCF sur les infractions et les dommages contre les véhicules ont commencé à diminuer après huit mois (1995). Le travail de Tilly donne à penser que les avantages de la prévention du crime commencent à s'estomper si la publicité sur la réussite de l'initiative ne se poursuit pas (1993). De la même manière, dans l'étude sur le centre-ville de Burnley, Armitage (1999) a noté un cycle de vie défini, après lequel les résultats positifs commencent à s'estomper.

La TVCF et la justice pénale

Au bout du compte, nous possédons très peu de renseignements sur les répercussions des TVCF sur la détection, l'arrestation et la condamnation des délinquants. Il semble y avoir peu de débats sur l'idée selon laquelle la TCVF accroît le taux de détection. Cette affirmation est toutefois difficile à soutenir. Certaines études qui portaient sur la relation entre la TVCF et la détection comportaient un groupe témoin. L'affirmation voulant que la détection augmente le risque d'arrestation doit être mise en question.

On doit tenir compte des enjeux relatifs à l'admissibilité lorsque l'on présente des preuves provenant de la TVCF au tribunal (Sharpe, 2000). Dans certains cas, l'admission de telles preuves pourrait être perçue comme une violation des droits de l'accusé. Cela risque de se produire particulièrement lorsque l'on peut démontrer que la collecte de preuves constitue le résultat de profils raciaux ou de stéréotypes. En fait, des preuves, de plus en plus nombreuses, suggèrent que les exploitants de TVCF s'adonnent à des profils raciaux et socioéconomiques (Norris, 2000). Norris et Armstrong soutiennent que les cibles des exploitants de TVCF peuvent être très discriminatoires envers les hommes, surtout envers les Noirs (1999). Les personnes qui surveillent les TCVF adoptent généralement les mêmes tendances que la police lorsqu'elles regardent les écrans (Ditton, 1999).

Lorsque certains groupes de la collectivité font l'objet d'une surveillance disproportionnée, non seulement cela peint un portrait de criminalité chez ces groupes (on remarque certains gestes, tandis que les membres d'autres groupes pourraient poser les mêmes gestes sans être surveillés et sans se faire remarquer), mais cela transmet un message selon lequel ces personnes ne sont pas dignes de confiance.

Au Canada, plus précisément, on doit se rappeler que la Cour suprême a choisi un niveau élevé d'exclusion afin de protéger les droits prévus par la *Charte des droits et libertés*, surtout lorsqu'il existe un risque de discrimination.

La TVCF et la peur du crime

La façon dont la TVCF touche le public est déterminée en grande partie par la réaction du public

à la présence de caméras. La plupart des études montrent un niveau de soutien important du public pour l'utilisation de systèmes de TVCF. Par exemple, Tilley a conclu que 67 % des personnes interrogées ont dit que cela ne les « dérange pas » d'être observées par des caméras dans la rue (1999). Un total de 79 % d'entre elles croient qu'elles sont moins susceptibles d'être victimes de crime (Tilley, 1999). D'autres études révèlent que même les personnes dont le profil est établi par la caméra soutiennent l'initiative.

Un certain nombre de chercheurs ont remarqué que la TVCF diminue le niveau de peur du crime (Chatterton et Frenz, 1994; Brown, 1995; Mahalingham, 1996; Sarno, 1996). Armitage croit que c'est la méthode utilisée pour évaluer le niveau de peur du crime que l'on devrait mettre en question<sup>11</sup> avant de passer aux conclusions (2002). L'installation de TVCF n'a pas touché les comportements d'évitement, soit la proportion de ceux qui évitent les quartiers « dangereux » de la ville. Toutefois, une petite diminution de la peur de la victimisation était évidente (Tilley, 1999). À Glasgow, Tilley a noté que 72 % de toutes les personnes interrogées estiment que les caméras de TVCF prévenaient le crime et les troubles.

## Légalité, élaboration des politiques et réglementation de la TVCF

### Légalité

Même si l'on doit tenir compte d'un certain nombre de facteurs pour déterminer quels types de politiques et de procédures devraient être mis en place afin de réglementer l'utilisation des systèmes de TVCF dans les endroits publics, les priorités les plus pressantes sont de nature juridique. Plus précisément, la légalité de l'utilisation de TVCF par la GRC dans les endroits publics a été mise en cause par des représentants de la vie privée sur les plans provincial et fédéral, et on a présenté un certain nombre de questions essentielles à la Cour suprême.

La déclaration du Commissaire à la vie privée du Canada à la Cour suprême de la Colombie-Britannique présente un certain nombre de domaines problématiques relativement à

---

<sup>11</sup> Les études sur la réaction du public à la TVCF pourraient être faussées. Ditton (1998) souligne le problème : lorsqu'il a posé des questions qui appuient la TVCF aux répondants, avant de leur demander s'ils étaient en faveur de la TVCF, 91 % ont indiqué qu'ils l'étaient. Lorsqu'il a posé des questions qui n'appuyaient pas la TVCF à un autre échantillon de répondants sans leur demander s'ils étaient en faveur de la TVCF, seuls 56 % l'étaient.

l'utilisation des TVCF dans les endroits publics. Pour les besoins de la discussion, on accorde une grande attention aux questions juridiques formidables soulevées par la récusation du Commissaire, en principe, à l'utilisation des TVCF dans les endroits publics. En attendant de pouvoir étudier cette question de base, on se penche sur les questions qui traitent des procédures opérationnelles et des aspects paratechniques. Les contestations judiciaires concernant l'utilisation des TVCF reposent sur la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sur la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Dans le premier cas, on soutient que la surveillance continue et non sélective constitue une violation de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et que la complexité de la technologie s'imisce profondément dans la vie privée et que cela nécessite un niveau de justification qui dépasse les besoins de la collecte de renseignements. Cette affirmation repose sur la décision de la Cour suprême du Canada, en 1990, dans l'affaire *Regina c. Wong*, dans laquelle la Cour maintient que « permettre la surveillance magnétoscopique par des agents de l'État, ce serait diminuer d'une manière importante le degré de vie privée auquel nous pouvons raisonnablement nous attendre dans une société libre ».

En ce qui concerne la Charte, on affirme que la surveillance vidéo systématique en l'absence de cause, même sans enregistrement continu, viole le droit fondamental à la vie privée de tous des Canadiens, qui sont protégés à l'alinéa 2d) et les articles 6, 7 et 8 de la Charte, l'article 12 de la *Déclaration universelle des droits de l'homme des Nations Unies* et l'article 17 du *Pacte international relatif aux droits civils et politiques*.

Dans ce contexte, le Commissaire à la vie privée soutient que tous les Canadiens ont le droit de se perdre dans une foule, de vaquer à leurs occupations sans faire l'objet d'une surveillance systématique, surtout par la police. En outre, il existe une attente raisonnable selon laquelle on compte sur un certain niveau de protection de la vie privée, même dans un endroit public. Enfin, l'utilisation de caméras vidéo par la GRC contrevient à la liberté d'association, empêche de se prévaloir du droit à la mobilité, prive les Canadiens de leur liberté et de leur sécurité et représente une recherche et une saisie abusives.

*La contestation judiciaire du Commissaire à la vie privée* relative aux TVCF repose sur le fait que *les soi-disant avantages n'ont pas été confirmés par la recherche*. En effet, il soutient également que la TVCF déplace le crime plutôt que de le réduire, qu'elle ne diminue pas les crimes violents, qu'elle épuise les ressources policières et qu'elle pourrait faire diminuer le nombre de policiers dans la rue. Ainsi, le sacrifice de la *Charte des droits et libertés* confère une plus grande protection ou sécurité.

Dans la mesure où la Cour suprême ne prendra pas de décision prochaine sur la question de principe, il convient de mettre cet enjeu de côté en attendant une plus grande jurisprudence. Entre-temps, si l'on établit toutefois que l'utilisation des systèmes de TVCF par l'État dans les endroits publics, en tant que question de principe, est inconstitutionnelle ou inadmissible, il subsiste un grand nombre de questions liées à la gouvernance et à la réglementation des systèmes de TVCF afin que leur utilisation ne viole pas la Loi ou la Charte. Le Commissaire à la vie privée a également abordé cela et exige un dégroupement et une explication.

### Questions de politique

Cette section examine certaines questions de politique soulevées en raison des préoccupations opérationnelles exprimées (par le Commissaire à la vie privée et par d'autres personnes) quant à l'utilisation des TVCF et étudie par la suite l'approche de réglementation adoptée au Royaume-Uni et en Australie afin de suggérer certains principes qui pourraient s'avérer utiles au Canada.

- a. Les systèmes de TVCF reposent sur le jugement de leurs utilisateurs. En l'absence d'impératifs formels qui fournissent des lignes directrices précises aux utilisateurs, il existe un grand risque de profilage, de stéréotypes et de discrimination. La politique doit tenir compte de critères qui permettraient de déterminer qui les exploitants surveillent, sa durée maximale de la surveillance, la durée minimale et quels types de facteurs permettent de prolonger la surveillance. En outre, dans la mesure où l'enregistrement présente un risque beaucoup plus grand pour la protection des renseignements personnels, on doit établir des critères permettant de déterminer quand les caméras

peuvent passer en mode d'enregistrement, pendant combien de temps elles peuvent le demeurer, etc. D'autres procédures doivent être établies relativement à la justification de la surveillance. On doit tenir des registres, et il doit exister des mécanismes de supervision. Enfin, on doit mettre en place des dispositions sur les mesures ou les sanctions disciplinaires en cas d'infraction ou de violation des dispositions.

b. En ce qui concerne les dossiers créés par les caméras, il existe plusieurs questions. Tout d'abord, quels principes dirigent l'utilisation et la divulgation? À quelles conditions une personne pourrait-elle avoir accès à un dossier vidéo? À quelles conditions pourrait-on lui en refuser accès? Pendant combien de temps les dossiers doivent-ils être conservés? Comment doit-on les éliminer?

c. Au Royaume-Uni, la *Data Protection Act*, le *Human Rights Act* et la *Private Security Industry Act 2001* constituent la base de la structure de réglementation. Ensemble, ces lois contiennent les dispositions suivantes sur l'utilisation des systèmes de TVCF<sup>12</sup> :

- exige l'enregistrement et l'objectif visé;
- établit des protocoles de conformité;
- détermine des règles sur la signalisation, y compris la taille et le contenu du message;
- limite l'utilisation aux besoins initiaux;
- exige que la caméra soit placée de façon à ne pas enregistrer ce qui n'est pas voulu;
- permet aux gens d'accéder aux données;
- oblige les autorités publiques à respecter les principes relatifs à la protection de la vie privée;
- établit une norme pour la collecte et le traitement des images qui seront utilisées devant le tribunal, l'échange de données personnelles entre les autorités, les

---

<sup>12</sup> On possède toutefois peu de renseignements sur la mesure dans laquelle ces politiques, en ce qui concerne l'installation de TVCF, sont respectées (William, 1996).

- bonnes pratiques visant à montrer des extraits de TVCF aux témoins pour effectuer une identification ainsi que la réglementation sur la surveillance ciblée; exige que les utilisateurs de TVCF possèdent un permis.

### Principes et processus d'élaboration de la politique

Sur le plan des sciences sociales, on sait très peu de choses sur les processus concernant l'élaboration de politiques dans la littérature. Il est toutefois évident, du moins en ce qui concerne le Royaume-Uni, qu'un vaste réseau de protagonistes ont participé au processus relatif à la formation de la politique, y compris des autorités locales, la police, les médias, des groupes des droits et libertés, des détaillants, des propriétaires, des compagnies d'assurance, des écoles et des fournisseurs de systèmes de TVCF. En effet, l'un des principaux avantages de la TVCF est qu'elle rassemble ces protagonistes autour d'un but commun.

En plus des questions relatives à la légalité, le Home Office du Royaume-Uni a suggéré un certain nombre de critères dont on devrait tenir compte pour guider les protagonistes lors du processus décisionnel en ce qui a trait au déploiement de la TVCF.

#### *Proportionnalité*

La menace perçue du crime ou des dommages doit justifier l'installation d'une TVCF. Le niveau de couverture devrait être proportionnel au niveau de la criminalité et ne pas compromettre l'équilibre entre la sécurité publique et les besoins de la personne.

#### *Responsabilisation*

Des procédures de formation doivent être en place pour que l'on s'assure que les pratiques de surveillance des utilisateurs de TVCF sont régies par des codes de pratique et des procédures établies.

#### *Équilibre*

La TVCF ne devrait pas être utilisée à outrance. D'autres moyens de surveillance ou de contrôle social pourraient être tout aussi efficaces.

**Questions ouvertes – autres recherches**

- 1) Bien que la discussion précédente établisse qu'il n'existe pas encore de verdict sur les effets des systèmes de TVCF, elle suggère également qu'il est trop simpliste d'aborder les questions d'efficacité des systèmes de TVCF de façon isolée. En effet, il semble évident qu'un modèle de recherche multidimensionnel permettrait d'utiliser le caractère multidimensionnel de la sécurité.
- 2) Le lien entre les objectifs relatifs à l'état de sécurité, le sentiment de sécurité et le besoin de sécurité doit être étudié dans le contexte de la TVCF.
- 3) Enfin, on doit déterminer si la formation améliorée des personnes responsables de la surveillance des systèmes de TVCF peut servir à aborder les problèmes relatifs à l'établissement de profils ou si ces tendances sont inhérentes aux activités de surveillance.

**Autres recherches recommandées :**

- 1) la rentabilité de la TVCF, par rapport aux autres réponses, doit être étudiée;
- 2) l'efficacité et les nouvelles utilisations des initiatives de TVCF sur les victimes et les délinquants doivent être étudiées;
- 3) on doit effectuer plus de recherches sur le déplacement dans les endroits qui ne sont pas couverts par la TVCF et sur les effets bénéfiques ou négatifs de la TVCF sur les endroits avoisinants qui ne sont pas couverts par les caméras;
- 4) on doit mener une enquête plus approfondie afin de déterminer quels éléments contribuent à la réussite ou à l'échec d'un plan.

**Conclusion**

On doit comprendre la croissance des systèmes de surveillance en tant que conséquence de la complexité grandissante des sociétés modernes et comme épiphénomène propre aux formes « libérales démocratiques » de gouvernement. L'analyse de ces phénomènes mène généralement

à la question visant à atteindre un équilibre entre les droits de la personne et la sécurité. La prolifération des systèmes de TVCF pourrait toutefois représenter un grand défi pour les pays qui ne peuvent pas être traités de manière uniforme et homogène.

Au Royaume-Uni, la couverture de la TVCF a augmenté de façon dramatique au cours des 10 dernières années, et ce, malgré le manque de recherche substantielle donnant à penser que la TVCF fonctionne. À quoi cette expansion est-elle attribuable? Les critiques de la TVCF condamnent la prolifération en tant que conséquence de l'opportunisme politique et de l'efficacité « apparente » (et non pas réelle) des systèmes de TVCF comme outils de prévention du crime.

Le Canada se trouve à la croisée des chemins en ce qui concerne la TVCF. Dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001 et du nouveau climat de peur, la demande d'une plus grande sécurité est omniprésente. La TVCF représente-t-elle vraiment la solution?

### **Références et thèmes**

- 1) La TVCF, la prévention et la dissuasion du crime
- 2) La TVCF, la police publique et la sécurité privée
- 3) Études empiriques sur la TVCF
- 4) La TVCF et l'aménagement urbain
- 5) La TVCF, la vie privée et les libertés civiles
- 6) Perspectives théoriques sur la TVCF
- 7) La TVCF et le commerce
- 8) La TVCF et la convergence des technologies de l'information
- 9) La TVCF et l'État
- 10) La perception et la réaction du public relatives à la TVCF
- 11) La TVCF dans la sphère privée
- 12) La TVCF dans la sphère publique

## 1. La TVCF, la prévention et la dissuasion du crime

California Research Bureau. 1994. *Public Video Surveillance: Is It An Effective Crime Prevention Too.*

Ditton, J. and Short, E., 1996. *Does Closed Circuit Television Prevent Crime?* The Scottish Office Central Research Unit. Edinburgh: HMSO Books.

Fyfe, N., 1996. 'City Watching: closed circuit television surveillance in public spaces', *Area* (1996) Vol. 28. No. 1, p. 37-46.

Grandmaison, R. and Tremblay, P. 1997 'Evaluation Des Effects De La Tele-Surveillance Sur La Criminalite Commise Dans 13 Stations Du Metro De Montreal', *Criminologie*. Vol.30 No.1, printemps 1997.

Hempel, L. and Topfer E. 2002 '*Urbaneye: Inception Report-Working Paper No. 1*' Berlin: Centre for Technology and Society Technical University.

Home Office. 1994. *CCTV: Looking For You*, London: HMSO.

Johnstone, C. and Williams K. 2000 'The politics of the selective gaze: Closed Circuit Television and the policing of public space', *Crime, Law and Social Change*, 34: 183-210

KPMG. 2000 *Evaluation of the LION'S EYE IN THE SKY Video Monitoring Project*, Sudbury: KPMG.

Lyon, D. 1994 *The Electronic Eye: The Rise of Surveillance Society*, Minneapolis: University of Minnesota Press

Marx, G. *I'll Be Watching You: Reflections on the New Surveillance.*

McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye: CCTV in Britain-Working Paper No.3*, Center for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences University of Hull.

New South Wales Department of Local Government-*Closed Circuit Television.*

O'Neill, P. 1999 'Safer Cities: The Economics of Crime Reduction', *Police Review*, <http://www.police.janes.com>

Oc, T. and Tiesdell, S. (eds) 1997 *Safer City Centres: Reviving the Public Realm*, London: Paul Chapman Publishing.

- Painter, K. and Tilley, N. 'Surveillance of Public Space: CCTV, Street Lighting and Crime Prevention', *Crime Prevention Studies* Volume 10, Monsey, New York: Criminal Justice Press.
- Rehder, W. 2000 'Reducing Violent Bank Robberies in Los Angeles', *FBI Law Enforcement Journal*, January 2000.
- Reeve, A. 1998 'Risk and the New Urban Space of Managed Town Centres', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention*, Vol 3, No 1, January 1998.
- Scottish Office Central Research Unit. *Crime and Criminal Justice Research Findings*, No. 8 (1995).
- Scottish Office Central Research Unit 1999 'The Effect of Closed Circuit Television on Recorded Crime Rates and Public Concern about Crime in Glasgow', *Crime and Criminal Justice Research Findings No. 30*.
- Short, E. & Ditton, J. (1995) 'Does CCTV affect crime?' *CCTV Today*, Vol. 2, No. 2, Marc, pp 10-12.
- Shepherd, J. 2001 'Criminal Deterrence as a Public Health Strategy', *Lancet*, Vol. 358, No. 9294 (Nov 17, 2001).
- Todd, B. 'The New Face of High-Tech Crime Prevention', *The Police Chief*, September, 2001 p. 32
- Shepherd, V. and Sivarajasingam, V. 1999, 'Effect of Closed Circuit Television on Urban Violence', *Journal of Accidental Emergency Medecine*, Vol. 16: p. 255-257
- Smith, M. 1998 'Parking Facilities and CPTED', *National Institute of Justice*.
- Stenson, K. 1997 'Rethinking Liberal Government – The Case of Crime Prevention', paper presented to the conference on The Displacement of Social Policies, University of Jyvaskyla, Finland, January 15–16th.
- Tilley, N. 1997 'Whys and Wherefores in Evaluating the Effectiveness of CCTV', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention*, Vol. 2, No. 3, July 1997.
- Tilley, N. (1996) Evaluating the Effectiveness of CCTV, paper presented at *CCTV and Social Control* : a one day conference, organised by the Centre for Criminology and Criminal Justice University of Hull, 9 July 1996.
- Walklate, S. 1997 'Risk and criminal victimization: a modernist dilemma' *British Journal of Criminology*, Vol. 37, No. 1: p. 35–45.

Webster, R. and William, C. 1996, 'Closed Circuit Television and Governance', *Information Infrastructure & Policy*, Vol. 5, No. 4, p. 253.

## 2. La TVCF, la police publique et la sécurité privée

Brogden, M. 1982 *The Police: Autonomy and Consent*, London: Academic Press.

Chainey, S. 2000, Optimizing Close-Circuit Television Use, *Crime Mapping Case Studies*, Volume 2, Police Executive Research Forum.

Edwards, P. and Tennent, M. 1996 *The Surveillance Society: Who s Really In Control*, International Security Review, Sep/Oct 1996, No. 94, p. 27.

Johnstone, C. and Williams K. 2000 'The politics of the selective gaze: Closed Circuit Television and the policing of public space', *Crime, Law and Social Change*, Vol. 34: p. 183-210.

Jones, T. and Newburn, T. 1998 *Private Security and Public Policing*, Oxford: Clarendon Press.

Jason-Lloyd, L. 2001 'The Devolution of Public Protection to the Private Security Sector', *The Police Journal*, Vol 74.

McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye Literature Review-Working Paper No.2*, Centre for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences University of Hull.

Todd, B. 'The New Face of High-Tech Crime Prevention', *The Police Chief*, September, 2001, p. 32.

O'Neill, P. 1999 'Safer Cities: The Economics of Crime Reduction', *Police Review*, <http://www.police.janes.com>

Oc, T. and Tiesdell, S. (eds) 1997 *Safer City Centres: Reviving the Public Realm*, London: Paul Chapman Publishing.

Sharpe, S. 2000 *Search and Surveillance: The Movement from Evidence to Information*, Burlington, Vermont: Ashgate Publishing Company.

Scottish Office Central Research Unit 1999 'The Effect of Closed Circuit Television on Recorded Crime Rates and Public Concern about Crime in Glasgow', *Crime and Criminal Justice Research Findings No. 30*.

Shepherd, V. and Sivarajasingam, V. 1999, 'Effect of Closed Circuit Television on Urban Violence', *Journal of Accidental Emergency Medecine*, Vol. 16: p. 255-257.

Sheptycki, J. 2000, 'Editorial Reflections on Surveillance and Intelligence-Led Policing', *Policing and Society*, Vol. 9, p. 311-314.

Walklate, S. 1997 'Risk and criminal victimization: a modernist dilemma' *British Journal of Criminology*, Vol. 37, No. 1: p. 35-45.

### 3. Études empiriques sur la TVCF

Armstrong, G. and Norris, C. 1997 'Introduction: power and vision', in C. Norris, J. Moran and G. Armstrong (eds) *Surveillance, Closed Circuit Television and Social Control*, Aldershot: Ashgate.

Armstrong, G. and Norris, C. 1998 'The suspicious eye', *Criminal Justice Matters*, Vol. 33 (Autumn): p. 10-11.

Armstrong, G. and Norris, C. 1999 *The Maximum Surveillance Society*, Oxford: Berg.

Brown, B., 1995. *CCTV in Town Centres: Three Case Studies*, London: Police Research Group Home Office Police Department.

Brown, S. 1997 'What's the problem, girls? CCTV and the gendering of public safety', in C. Norris, J. Moran, and G. Armstrong (eds) *Surveillance, Closed Circuit Television and Social Control*, Aldershot: Ashgate.

Coleman, R. and Sim, J. 1998 'From the Dockyards to the Disney Store: Surveillance, Risk and Security in Liverpool City Centre', *International Review of Law Computers and Technology*, Vol. 12, No. 1: p. 27-45.

Fyfe, N. 1996 'City Watching: closed circuit television surveillance in public spaces', *Area* (1996) Vol. 28, No. 1: p. 37-46.

Grandmaison, R. and Tremblay, P. 1997 'Evaluation Des Effects De La Tele-Surveillance sur La Criminalite Commise Dans 13 Stations Du Metro De Montreal', *Criminologie*. Vol. 30, No. 1, printemps 1997.

Hempel, L. and Topfer E. 2002 *Urbaneye: Inception Report-Working Paper No. 1*, Berlin: Centre for Technology and Society Technical University Berlin.

Home Office 1994 *CCTV: Looking For You*, London: HMSO.

Johnstone, C. and Williams K. 2000 'The politics of the selective gaze: Closed Circuit Television and the policing of public space', *Crime, Law and Social Change*, Vol. 34: p. 183-210

- KPMG. 2000 *Evaluation of the LION'S EYE IN THE SKY Video Monitoring Project*, Sudbury: KPMG.
- McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye: CCTV in Britain-Working Paper No.3*, Centre for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences University of Hull.
- McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye Literature Review-Working Paper No.2*, Centre for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences University of Hull.
- Scottish Office Central Research Unit. (1995). *Crime and Criminal Justice Research Findings No. 8*.
- International Security Review. 1999 'CCTV-A European Snapshot', *International Security Review*, Jul/Aug 1999, Issue 111, p. 19, 5p, 3c.
- Pawson, R. and Tilley, N. 1994 'What Works In Evaluation Research?', *British Journal of Criminology*, Vol. 34, No.3.
- Reeve, A. 1998 'Risk and the New Urban Space of Managed Town Centres', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention* Vol. 3, No. 1, January 1998.
- Smith, M. 1998 'Parking Facilities and CPTED- Document # 50600', National Institute of Justice.
- Tilley, N. 1997 'Whys and Wherefores in Evaluating the Effectiveness of CCTV', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention*, Vol. 2, No. 3, July 1997.
- Webster, R. and William, C. 1996, 'Closed Circuit Television and Governance', *Information Infrastructure & Policy*, Vol. 5, No. 4, p. 253.

#### 4. La TVCF et l'aménagement urbain

- The American Institute of Architects 2001 *Building Security Through Design: A primer for Architects, Design Professionals, and Their Clients*, The American Institute of Architects.
- Davis, M. 1990 *City of Quartz: Excavating the Future in Los Angeles*, London: Verso.
- Fyfe, N. 1996 'City Watching: closed circuit television surveillance in public spaces', *Area* (1996) Vol. 28, No. 1, p. 37-46.

- Hall, T. and Hubbard, P. 1996 'The entrepreneurial city: new urban politics new urban geographies?', *Progress in Human Geography*, Vol. 20, No. 2: p. 153–174.
- Harris, C. 1998 'CCTV Surveillance Systems in Town and City Centre Management', *Property Management*, Vol. 16, No. 3, p.160.
- Humphries, J. and McDonald, R. 1995 *Mor-phocity: Architectural Odyssey*, Centre for 638 Roy Coleman and Joe Sim.
- Marx, G. *I'll Be Watching You: Reflections on the New Surveillance*.
- Oc, T. and Tiesdell, S. (eds) 1997 *Safer City Centres: Reviving the Public Realm*, London: Paul Chapman Publishing.
- Reeve, A. 1998 'Risk and the New Urban Space of Managed Town Centres', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention*, Vol. 3, No. 1, January 1998.

##### 5. La TVCF, la vie privée et les libertés civiles

- Agre, P. 1994 'Surveillance and Capture: Two Models of Privacy', *The Information Society*, Vol. 10, p. 101-127.
- British Columbia Civil Liberties Association. 1999 *BCCLA Position Paper: Video Surveillance in Public Places*.
- Davies. S. 1997, Summary of Oral Evidence of Simon Davies-Director General, Privacy International London UK- before the House of Lords Select Committee on Science and Technology-'Enquiry Into Digital Images As Evidence-October 23, 1997
- Hansen, M. 1997 'No Place To Hide', *ABA Journal*, Vol. 83 (Aug 1997): p. 44-48.
- OIPC 2001 *Public Surveillance System Privacy Guidelines*, OIPC Reference Document 00-01: [http://www.oipcbc.org/publications/advice/policy\\_00-01.html](http://www.oipcbc.org/publications/advice/policy_00-01.html)
- Privacy International 1995 *Statement on Closed Circuit (CCTV) Surveillance Devices*, Privacy International: <http://www.privacyinternational.org/issues/cctv/statement.html>
- Tennet, M. and P. Edwards., *The Surveillance Society: Who is Really in Control?* International Security Review, Sep/Oct 1996, Vol. 94: p. 27.

## 6. Perspectives théoriques sur la TVCF

- Barry, A. Osborne, T. and Rose, N. (eds) 1996 'Introduction', in A. Barry, T. Osborne, and N. Rose (eds) *Foucault and Political Reason: Liberalism, Neo-liberalism and Rationalities of Government*, London: UCL Press.
- Barry, A. 1996 'Lines of Communication and spaces of rule', in A. Barry, T. Osborne, and N. Rose (eds) *Foucault and Political Reason: Liberalism, Neo-liberalism and Rationalities of Government*, London: UCL Press.
- Boyne, R. 2000 'Post-Panopticism', *Economy and Society*, Vol. 29, No. 2 May 2000.
- Brownlee, I. 1998 'New Labour – New Penology? Punitive Rhetoric and the Limits of Managerialism in Criminal Justice Policy', *Journal of Law and Society*, Vol. 25, No. 3: p. 313–35.
- Dority, B. 2001 'A Brave New World-Or a Technological Nightmare? Big Brother Is Watching!', *The Humanist*, Vol. 61, No. 3, May/June 2001.
- Foucault, M. 1979 *Discipline and Punish: The Birth of the Prison*, Harmondsworth: Peregrine.
- Foucault, M. 1991 'Governmentality', in G. Bur-chill, C. Gordon and P. Miller (eds) *The Foucault Effect: Studies in Governmentality*, London: Harvester Wheatsheaf.
- Frankel, B. 1997 'Confronting Neo-liberal Regimes: The Post- Marxist Embrace of Populism and Real politick', *New Left Review*, Vol. 226 (November/December): p. 57–92.
- Garland, D. 1997 'Governmentality and the problem of crime: Foucault, criminology, sociology', *Theoretical Criminology*, Vol. 1, No. 2: p. 173–214.
- Edwards, P. and Tennent, M. 1996 *The Surveillance Society: Who's Really In Control*, *International Security Review*, Sep/Oct 1996, Issue 94, p. 27.
- Hillyard, P. and Percy-Smith, J. 1998 *The Coercive State*, London: Fontana.
- Johnstone, C. and Williams K. 2000 'The politics of the selective gaze: Closed Circuit Television and the policing of public space', *Crime, Law and Social Change* Vol 34: p. 183-210
- Lyon, D. 1994 *The Electronic Eye: The Rise of Surveillance Society*, Minneapolis: University of Minnesota Press.
- Lyon, D. *Surveillance after September 11*. Sociological Research Online.

- Marx, G., *I'll Be Watching You: Reflections on the New Surveillance*.
- McCahill, M. 1997 'Beyond Foucault: towards a contemporary theory of surveillance', in C. Norris, J. Moran and G. Armstrong (eds) *Surveillance, Closed Circuit Television and Social Control*, Aldershot: Ashgate.
- Miller, P. and Rose, N. 1990 'Governing economic life', *Economy and Society*, Vol. 19, No. 1: p. 1–30.
- Norris, C. -*Surveillance and the Social Construction of Suspicion*. Pa
- Norris, C. 1997 *Surveillance, Order and Social Control*, End of Award Report to the Economic and Social Research Council in respect of grant L210252023, Department of Social Policy, University of Hull.
- Pratt, J. 1997 *Governing the Dangerous*, Sydney: The Federation Press.
- Rose, N. 1996 'Governing "advanced" liberal democracies', in A. Barry, T. Osborne, and N. Rose (eds) *Foucault and Political Reason: Liberalism, Neo-liberalism and Rationalities of Government*, London: UCL Press.
- Rose, N. and Miller, P. 1992 'Political power beyond the state: problematics of government', *British Journal of Sociology*, Vol. 43, No. 2: p. 173–205.
- Staples, W. 2000 *Everyday Surveillance: Vigilance and Visibility in Postmodern Life*, Lanham, Maryland: Rowman & Littlefield Publishers.
- Stenson, K. 1997 'Rethinking Liberal Government – The Case of Crime Prevention', paper presented to the conference on The Displacement of Social Policies, University of Jyväskylä, Finland, January 15–16th.
- Taylor, I. 1997 'Crime, anxiety and locality: responding to the "condition of England" at the end of the century', *Theoretical Criminology*, Vol. 1, No. 1: p. 53–75.
- Walklate, S. 1997 'Risk and criminal victimization: a modernist dilemma' *British Journal of Criminology*, Vol. 37, No. 1: p. 35–45.

## 7. La TVCF et le commerce

- Bassett, K. 1996 'Partnerships, Business Elites and Urban Politics: New Forms of Governance in an English City', *Urban Studies*, Vol. 33, No. 3: p. 539–55.
- Beck, A. and Willis, A. 1995 *Crime and Security: Managing the Risk to Safe Shopping*, Leicester: Perpetuity Press.

- Hall, T. and Hubbard, P. 1996 'The entrepreneurial city: new urban politics new urban geographies?', *Progress in Human Geography*, Vol. 20, No. 2: p. 153–174.
- Hearnden, K. 1996 'Small Business' Approach to Managing CCTV to Combat Crime', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention*, Vol. 1, No. 1, January 1996.
- McIlroy, J. 1999 'The Synergy of Retail Security & Community Safety', *International Security Review*, Mar/Apr 1999, No. 109, p. 29, 3p, 1c.
- Oc, T. and Tiesdell, S. (eds) 1997 *Safer City Centres: Reviving the Public Realm*, London: Paul Chapman Publishing.

#### 8. La TVCF et la convergence des technologies de l'information

- Clarke, R. 1994 'The Digital Persona and Its Application to Data Surveillance', *The Information Society*, Vol. 10, p.77-92.
- Gilliom, J., 1997 'Everyday Surveillance, Everyday Resistance: Computer Monitoring in the Lives of the Appalachian Poor', *Studies in Law, Politics, and Society*, Vol. 16, p.275-297.
- Hook, Patrick (1994) 'Faces in the Crowd', *Police Review*, 22 July, p. 22-23.
- Sharpe, S. 2000 *Search and Surveillance: The Movement from Evidence to Information*, Burlington, Vermont: Ashgate Publishing Company.

#### 9. La TVCF et l'État

- Cochrane, A. 1993 *Whatever Happened to Local Government?*, Buckingham: Open University Press.
- Corrigan, P. 1977 *State Formation and Moral Regulation in Nineteenth Century Britain: Sociological Investigations*, Unpublished PhD thesis, University of Durham.
- Harris, C. 1998 'CCTV Surveillance Systems in Town and City Centre Management', *Property Management*, Vol. 16, No. 3, p. 160.
- Home Office 1994 *CCTV: Looking For You*, London: HMSO.
- Jessop, B. 1990 *State Theory: Putting Capitalist States in their Place*, Cambridge: Polity Press.
- McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye: CCTV in Britain-Working Paper No.3*, Centre for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences

University of Hull.

McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye Literature Review-Working Paper No.2*, Centre for Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences University of Hull.

Miller, P. and Rose, N. 1990 'Governing economic life', *Economy and Society*, Vol. 19, No. 1: p. 1-30.

Weiss, L. 1997 'Globalization and the Myth of the Powerless State', *New Left Review*, Vol. 225 (September-October): p. 5-27.

Webster, R. and William, C. 1996, 'Closed Circuit Television and Governance', *Information Infrastructure & Policy*, Vol. 5, No. 4, p. 253.

#### 10. La perception et la réaction du public relatives à la TVCF

Charman, E and Honess, T. 1992 *Closed Circuit Television In Public Places: Its Acceptability and Perceived Effectiveness*, London: Police Research Group Home Office Police Department.

Ditton, J. 2000 Crime and the City: Public Attitudes Towards Open-Street CCTV in Glasgow, *British Journal of Criminology* (2000) Vol. 40, p. 692-709.

Ditton, J. and Short, E. 1998 'Seen and Now Heard: Talking to the Targets of Open Street CCTV' *British Journal of Criminology*, Vol. 38, No. 3.

Scottish Office Central Research Unit 1999 'The Effect of Closed Circuit Television on Recorded Crime Rates and Public Concern about Crime in Glasgow', *Crime and Criminal Justice Research Findings No. 30*.

#### 11. La TVCF dans la sphère privée

Christopherson, S. 1994 'The Fortress City: Privatized Spaces, Consumer Citizenship', in A. Amin (ed.) *Post-Fordism: A Reader*, Oxford: Blackwell.

Harris, C. 1998 'CCTV Surveillance Systems in Town and City Centre Management', *Property Management*, Vol. 16, No. 3: p. 160.

Hearnden, K. 1996 'Small Business' Approach to Managing CCTV to Combat Crime', *International Journal of Risk, Security and Crime Prevention* Vol. 1, No. 1, Jan. 1996.

McCahill, M. and Norris, C. 2002 *Urbaneye: CCTV in Britain-Working Paper No.3*, Centre for

Criminology and Criminal Justice School of Comparative and Applied Social Sciences  
University of Hull.

Miller, P. and Rose, N. 1990 'Governing economic life', *Economy and Society*, Vol. 19, No. 1:  
p. 1–30.

McIlroy, J. 1999 'The Synergy of Retail Security & Community Safety', *International Security  
Review*, Mar/Apr 1999, Issue 109, p. 29, 3p, 1c.

Sharp, D. and Wilson, S. 2000 'Household Security': Private Policing and Vigilantism in  
Doncaster, *The Howard Journal*, Vol. 39, No. 2, May 2000, p. 113-131.

## 12. La TVCF dans la sphère publique

Hoffman, J. 2001 *Guidelines for Using Video Surveillance Cameras in Public Places*,  
Information and Privacy Commissioner/Ontario.

Flaherty, D.H. 1998 *Video Surveillance by Public Bodies: A Discussion*, Victoria: Information  
and Privacy Commissioner for British Columbia.

Hansen, M. 1997 'No Place To Hide', *ABA Journal*, Vol. 83 (Aug 1997): p. 44-48.

Painter, K. and Tilley, N. 'Surveillance of Public Space: CCTV, Street Lighting and Crime  
Prevention', *Crime Prevention Studies*, Vol. 10, Monsey, New York: Criminal Justice  
Press.

Scottish Office Central Research Unit 1999 'The Effect of Closed Circuit Television on  
Recorded Crime Rates and Public Concern about Crime in Glasgow', *Crime and  
Criminal Justice Research Findings No. 30*, The Scottish Office.

Shepherd, V. and Sivarajasingam, V. 1999, 'Effect of Closed Circuit Television on Urban  
Violence', *Journal of Accidental Emergency Medicine*, Vol. 16: p. 255-257.

## Autres Rapports Disponibles

<b>Date</b>	<b>Titre</b>	<b>Auteur</b>
Mai 2003	TVCF: analyse de la documentation et bibliographie	Wade Deisman, M.A.
Mars 2003	Les réseaux criminels	Vincent Lemieux, Ph.D.
Mars 2003	Les répercussions directes et indirectes du crime organisé sur les jeunes, en tant que délinquants et victimes	Holly Richter-White, M.A.
Le 24 juillet, 2002	Analyse des rapports sur les incidents violents de 1997 à 2001 inclusivement	Susan Kerr, B.A.
Juin 2002	Leçons tirées sur le crime organisé et la coopération policière dans l'Union européenne Entrevue avec le professeur Cyrille Fijnaut	Marcel-Eugène LeBeuf, Ph.D.
Juin 2002	La couverture médiatique du crime organisé - Impact sur l'opinion publique?	Judith Dubois
Juin 2002	La <traite> des êtres humains et le crime organisé: Examen de la littérature	Christine Bruckert, Ph.D. et Colette Parent, Ph.D.
Avril 2002	Collectivités, contrebande et conflit: Envisager des mesures réparatrices pour réparer les préjudices implicites de la contrebande sur la nation mohawk d'Akwesasne	E.J. Dickson-Gilmore, Ph.D.
Mars 2002	Problèmes et résolution de problèmes dans les écoles de l'île-du-Prince-Édouard: Analyse de données	Jharna Chatterjee, Ph.D. et Susan Kerr, B.A.